

MMMDCCXXV.

Le prince d'Orange à William Davison.

(GAND, 5 JANVIER 1578.)

Il insiste sur son vif mécontentement de voir la reine d'Angleterre recommander le maintien de la religion romaine. — Bien différent était l'espoir qu'il avait donné aux partisans de la religion réformée, les seuls sur lesquels il puisse compter.

Monsieur, Depuis les miennes du jour d'hier, j'ay reçu ung extrait de l'article touchant la volonté de Sa Majesté en ce que touche la religion Romaine, lequel a esté tiré du rapport de Messieurs de Havrech et Medekereke, et que je vous envoie joint aux présentes ¹. Vous pourrez vous-mesmes juger, l'ayant veu, de quelle importance il est, et combien il nous apportera de dommage, tant y a que je vous puis assurer que rien ne pourroit nous estre tant dommageable à l'avancement de la religion; car voyants eulx qui en demandent le recullement, que non-seulement ceulx desquels nous pouvons attendre quelque faveur, ne nous favorisent, ains qu'ils nous sont contraires, je vous laisse à penser s'ils voudront jamais consentir quelque chose pour la religion, dont toutesfois dépend le seul fondement de l'union de ces pays et le vrai service de Sa Majesté. Et, quant à moy en particulier il ne me pourroit venir aucune chose plus mal à propos pour me faire perdre tout crédit que telles nouvelles; car, n'estant assuré bonnement que de ceulx qui sont de la religion ou qui y favorisent, sy une fois ils entendent telle estre la résolution de Sa Majesté, ils ne pourront avoir telle opinion de moy que je désire et est expédient qu'ils ayent, veu que je leur ay promis tout le contraire, d'autant que je n'eusse jamais peu croire que Sa Majesté eust vullu leur apporter de préjudice à la religion de laquelle elle-mesmes fait profession, comme vous dira plus amplement Monsieur de Famars. Qui me fait encores plus vous prier et Monsieur de Leyton de me vouloir mander vostre advis sur le tout, quoy faisant me ferez plaisir, lequel je recognoistray volontiers envers tous deux, vous faisant service où l'occasion se présentera.

¹ Cet extrait est joint à la lettre de Taciturne et est ainsi conçu :

• Aussi que tant s'en fault qu'elle se vouldist ingérer d'y introduire aucune nouveleté, que mesmes au contraire désiroit bien Sa Majesté que secussis qu'elle ne permettroit en façon quelconque que nouveaulté y fust introduicte, et moins qu'on intentast chose préjudiciable à l'obéissance de nostre souverain prince et seigneur naturel, ou à la religion Catholique en laquelle estions nés et nourris et nostre prince vouloit que nous fussions maintenus. •

Je me recommande affectueusement à vos bonnes grâces et de Monsieur de Leiton auquel, s'yl vous plaist, ceste lettre sera commune, priant Dieu vous donner, Monsieur, en santé, bonne vie et longue.

De Gand, ce v^o de janvier 1578.

(Record office, Pap. of Holland, vol. 2.)

MMMDCCXXVI.

Réponse des États-généraux à la proposition de Thomas Leighton.

(BRUXELLES, 7 JANVIER 1578.)

Les États sont résolus à maintenir la religion catholique et l'obéissance au roi d'Espagne. — Inconvénients d'une suspension d'armes; ils ne s'opposent pas toutefois à ce que Thomas Leighton la propose à don Juan. — Sur ces entrefaites, ils consulteront le prince d'Orange. — Ils insistent pour obtenir un prompt secours de la reine d'Angleterre.

Les Estats-généraux des Pays-Bas ayans oy la proposition du seigneur Leyton, ambassadeur de la Royne d'Angleterre, ont résolu de remerchier très-humblement Sa Majesté Réginale de son affection singulière envers eulx, et ledit seigneur Ambassadeur de la paine qu'il a prins de s'employer en ceste légation, déclairans qu'ils ont toujours désiré et désirent encoires sur tout que ces pays puissent estre maintenus en bonne paix, tranquillité, l'observance de la religion catholique et obéissance du Roy, nostre souverain seigneur et prince naturel. A quoy aussi ils ont fait tout devoir vers le seigneur Don Jehan, par l'envoy de plusieurs prélats, seigneurs, gentilhommes et aultres leurs députés devant l'emprinse de ceste guerre, combien qu'ils n'y ont sçu parvenir parce que lediet seigneur Don Jehan n'a voulu accepter leurs offres plus que raisonnables, qu servoyent à l'assurance du pays, conservation de l'auctorité de Sa Majesté et de ladiete religion.

Touchant la proposition de sureéance et cessation d'armes, parce que lesdis Estats par tous les devoirs susdits n'ont riens sçu gagner sur ledit seigneur Don Jehan, ne la pourroient encoires accorder sans leur grande yncommodité, dangier, ynterrest et dommaige, mesmes par ce qu'ils ont leur camp formé non-seullement allentour de Namur, mais aussy devant Rurmonde, laquelle ville par ladiete cessation du siège viendroit à estre secourue, ravietaillée et ramunie. Et d'aultre costel lediet Don Jehan auroit par ce meilleur moyen à préparer ses forces et les faire haster pardeçà, cependant que lesdis Estats feroient abstinence de guerre, y joint qu'ils demoureroient tousjours